

DATE	NO.VOL	HEURE	
------	--------	-------	--

04.08.17	EZS 9003	07:22:01	Décollage destination inconnue
04.08.17	EZY 9010	19:10:11	Atterrissage provenance inconnue
04.08.17	EZS 9004	20:43:11	Atterrissage provenance inconnue
05.08.17	EZS 9006	08:08:32	Atterrissage provenance inconnue
05.08.17	EZS 9005	08:56:40	Atterrissage provenance inconnue

D'autre part, le 4 août entre 23:01:44 et 23:54:00 dix atterrissages ont sanctionnés chacun de CHF 20:00

Les deux décollages, ont quant à eux été frappés d'une redevance de respectivement CHF 200.00 et CHF 400.00

Sommes ridicules et totalement insuffisantes pour la dissuasion, avec prétextes en tous genres... et ceci comparativement aux nuisances et dégradation de la santé des riverains.

TAXE

CHF 20.00

CHF 20.00

CHF 20.00

CHF 20.00

CHF 20.00

t eu lieu,

è

ç
t